

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 13 DECEMBRE 2014

Adopté par le Comité Directeur du 21 février 2015

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (12) : Michel EDIAR - Président, Bernard MORTELLIER - Secrétaire général, Madeleine DIEUDONNE - Secrétaire-générale adjointe, Mathieu LEMERCIER - Trésorier, Jean-Paul BAUDOIN, Valérie BERGER-CAPBERN, Chantal BURBAUD (départ 16h50), Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Etienne MOREY, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH (départ 12h45)

Membres excusés (4) : Vincent FREY (pouvoir à Dominique ETIENNE), Laurent LAINE (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN), Ludovic MAILLARD (pouvoir à Hélène EDIAR), Sandrine TAISSON (pouvoir à Mathieu LEMERCIER)

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Invités : Bernard DAHY (adjoint au DTN)

Président de séance : Michel EDIAR, Secrétaires de séance : Valérie BERGER-CAPBERN et Joël POULAIN
Début à 9h30, quorum atteint de 16 votants 16.

Mot de bienvenue du Président.

Nombre de licenciés à ce jour : 8324 contre 8212 au 31/12/2013.

Progression lente mais progressive - ne pas oublier l'objectif des 10 000 licenciés.

Appel aux commissions pour compléter leurs équipes afin de remplir toutes leurs tâches.

Passage dans la LOC.

1. Adoptions des CR

- Comité Directeur du 18/10/2014 : voté à l'unanimité

- Présentation du compte-rendu de la commission arbitrage du 2/10/2014.

Une réponse sera adressée au président de la commission.

Il est prévu que le CD d'octobre se déroule sur 2 jours.

2. Fonctionnement des commissions

En ce qui concerne le fonctionnement du Comité Directeur, nous sommes assez peu et la répartition des charges n'est pas optimale.

Pour 2015 ce point devra être amélioré. Le mail envoyé par le président demandant de lister les tâches à faire par commission n'a reçu aucune réponse.

La commission Jeunes est la seule commission à avoir prévu un appel à bénévole.

Le président de la commission Pratiques Sportives est démissionnaire. Suite à réflexion du CD, il est désormais préférable que ce poste soit occupé par un élu du CD. Pour l'instant, personne n'est candidat.

Il a été décidé que la partie commune du Règlement des Compétitions soit gérée par le BD et les parties spécifiques par l'élu responsable de la commission pratiques sportives.

En attente de sa nomination, cela sera le BD qui gère ces parties.

Thierry VERMEERSCH se propose président de la sous-commission pédestre : proposition validée

3. Le Règlement des Compétitions

Changement de certains articles

Voté à l'unanimité

4. Equipements sportifs

Déclaration des cartes sur le site fédéral et sur le site de à la BNF

Le Comité Directeur valide la proposition de « sanction » retenue par le Bureau Directeur du 14/11/2014.

Modification de l'article relatif aux cartes dans le Règlement des Compétitions :

Les cartes pour les courses fédérales doivent respecter les normes cartographiques de l'IOF en fonction de la spécialité pratiquée (normes ISOM, ISSOM, ISMTBOM, ISSkiOM) et respecter le règlement cartographique de la FFCO. Elles doivent donc être déclarées à la fédération et à la BNF avant toute manifestation.

Tout organisateur qui déposera un dossier de candidature pour compétitions de niveau national et international à l'année N, mais n'ayant pas déclaré les cartes des compétitions antérieures, ne se verra pas attribuer les compétitions pour lesquelles il s'est porté candidat.

Mesure dérogatoire pour 2015 : pour les dossiers de candidature 2015, toutes les cartes de compétitions de 2012 à 2014, doivent être déclarées sur le site fédéral et à la BNF (service fédéral) sous réserve de l'envoi au siège fédéral de la fiche de déclaration avec les 3 exemplaires de carte imprimés.

5. Les calendriers

Modification du calendrier 2015

- Championnat de France Moyenne Distance de CO à VTT

modification de date : suite à des problèmes d'organisation, l'organisateur (6804AL) soutenu par Philippe Pogu, Délégué, demande à avancer ce championnat au 24 mai (pour rappel, date initiale = 25 mai)

Voté à l'unanimité

- Championnat de France Mass Start et Relais de CO à Ski

modification de date : message d'Eric Silvestre, directeur de course (7305RA) : « après quelques jours de négociation, nous avons reçu ce jour, l'accord de la station des Entremonts qui nous propose son Espace Nordique pour organiser les Championnat de France de CO à ski, les 17 et 18 janvier (Relais samedi après-midi et MassStart dimanche matin). Notre dossier de demande de candidature initial étant formulé avec deux courses le même jour (le 17 janvier), nous revenons vers une formule classique sur deux jours, avec plus de souplesse en termes d'organisation ».

Voté à l'unanimité

Calendriers 2016 et 2018

Réception d'une candidature pour la Nationale Sud-Ouest, entre avril et juin 2016, et d'une candidature pour 2018 (sans période) d'une manche de coupe du monde et nationales de CO à VTT en Aquitaine (CD24).

Décisions reportées, attente d'infos complémentaires pour étude.

- Critérium National de Sprint Relais : relance d'un appel à candidature jusqu'au 15 Février.

- Clarifier la date du CNE avec Corrèze (pour l'instant pas sur un jour ouvré)

Refonte du calendrier 2017

Etude en cours – présentation de celui-ci lors des différentes assemblées générales

Déclarations des manifestations

- Action FFCO

Courrier qui rappelle qu'une demande d'organisation doit être adressée auprès des autorités territoriales. Si refus de celles-ci, vous ne pouvez aller à l'encontre de la décision sous peine d'une forte amende (organisateur et fédération).

Faire remonter auprès de la fédération tout refus d'organisation de la part de ces autorités territoriales (ONF, mairies, préfectures, etc.).

Tout manquement à ces règles peut avoir des répercussions indéniables sur le club organisateur.

- Action DTN

La DTN fera remonter les problèmes rencontrés (avérés par non-respect des textes de la FFCO) et interviendra si besoin auprès des personnes s'occupant de ces sujets dans les préfectures.

12h45 - départ de Thierry Vermeersch : 15 voix représentées.

5. Le Championnat de France des Clubs 2015

- Labélisation des écoles de CO : déclassement de N1 et/ou N2 des clubs ne respectant pas les critères (ou la revue des critères à la baisse...)

Exceptionnellement, délai jusqu'au 31 mars 2015 pour que les clubs se mettent en conformité pour « jouer le CFC 2015 » - *Vote : 10 pour - 2 contre - 3 abstentions*

Courrier adressé à chaque club ne respectant pas les critères

- Déclassement de N1 et/ou N2 des clubs ne respectant pas les critères des experts

O'Jura (3913FC) n'a pas d'expert, délai jusqu'au 31 décembre 2014 pour que le club se mette en conformité

Courrier adressé au club

6. Nouvelle ligue : Provence-Alpes-Côte d'Azur (PZ)

Suite à la dissolution des ligues AZ et PR, qui dans leurs statuts devraient transférer leur patrimoine à la FFCO, accord fédéral pour le transfert du patrimoine des associations dissoutes vers la nouvelle association.

7. Haut Niveau

- Demande de l'IOF concernant la participation de la France aux WSOC et ESOC 2015

Proposition de la commission CO à Ski d'envoyer 2 équipes Hommes et Dames (7 personnes)

Actuellement le Ministère ne reconnaît pas le HN en CO à skis.

Si la fédération accepte il faudra faire une course de sélection pour un homme et une femme

La DTN précise qu'elle n'est pas en mesure d'organiser des épreuves de sélection en un délai aussi court.

Délais de sélection trop courts, coût élevé (Suisse ou Norvège).

Vote : 14 contre, 1 abstention.

- Participation de la France aux championnats internationaux : pour la CO à VTT nécessité d'un effort supplémentaire de 10 000€ à 15 000€ en 2015.

16h50 - départ de Chantal BURBAUD (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN) : 15 voix représentées.

8. Trésorerie

Diminution des frais de fonctionnement du Comité Directeur en 2015 (réunion relocalisées au siège alors qu'avant elles se tenaient dans des salles louées).

Petit dépassement du fonctionnement fédéral (suite travaux et renouvellement matériel)

Rattrapage MAIF de 5000 € sur les licences et pass'orientation 2013

9. Événementiel - communication

Stratégie de communication

- Présentation des supports de communication déclinables aux organes déconcentrés : *validé*

- Cartographie : nouveau cadre de mise en page des cartes à mettre en place sur une année de transition 2015 : *validé (1 contre)*

- Accréditations photographes 2015 : les personnes accréditées pour l'année 2015 auront un badge nominatif

- Badges : Lors de l'AG fédérale les représentants auront un badge : *validé*

- Jeu de 7 familles :

Une convention va être signée entre le club SAGC et la FFCO concernant la commercialisation d'un jeu des 7 familles sur les symboles ISOM. C'est un bénévole du SAGC qui a porté le projet. La FFCO assurera la mise en forme du jeu et sa vente. Un lot de 5000 pièces va être lancé en fabrication : *Validé*

- Accord pour la réalisation des kits de communication par zone

Site internet fédéral

- Nouveau site fédéral à l'horizon 2017-2018 : *plan d'action validé*

- Groupe de travail sur 2015 (amélioration, avec automatisation de tâches administratives), nouveau site opérationnel en 2017 : *validation adoptée à l'unanimité.*

10. Divers

- De plus en plus d'organismes utilisent des logiciels autres que ceux définis par le Règlement des Compétitions. Définir la volonté de la fédération d'utilisation de tel ou tel logiciel de course (quels logiciels GEC - continuer à laisser le libre choix aux organisateurs de choisir leur système de chronométrage).

Penser aux problématiques de formations : X logiciels = X formations.

Sommes-nous capables de gérer ? La réponse est non actuellement.

- O'Camp : du 5 au 19 Juillet 2015 (lieu à confirmer)

- Réflexion sur le Pass'O

Fin de séance à 18h15

Le Président
Michel EDIAR

Secrétaire Général
Bernard MORTELLIER

